



## Bail location entretien chaudière

Par **TIBO 22**, le **14/04/2010** à **16:06**

Bonjour,  
j'ai déménagé il y a six mois. Mon ancien propriétaire me demande aujourd'hui de payer l'entretien annuel du système de chauffage pour l'année 2009, que j'aurais dû effectuer à l'époque. Est-il dans son droit six mois après, alors que tous les papiers relatifs à une fin de location ont été signés lors de mon départ?